

# CHARGÉ.E DE PROJETS EAU COLLECTIVITÉS - H/F CONTRAT CDI

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER MÉTROPOLE

## PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC et l'Europe.

L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 470 000 habitants.

L'ALEC emploie 27 personnes et est basée à Montpellier.

## DESCRIPTION DU POSTE

Poste de Chargé.e de projets Eau Collectivités sur le modèle du Conseil en Énergie Partagé (CEP).

Plus d'information sur le métier de CEP sur le [site de l'ADEME](#).

Le/La titulaire intégrera l'équipe du pôle collectivités composée de 5 personnes. Cette équipe assure l'accompagnement technique des collectivités territoriales de la Métropole de Montpellier dans des actions de maîtrise de l'énergie et d'eau sur leur patrimoine.

Le/La titulaire travaillera uniquement sur le volet maîtrise de l'eau aux côtés des deux autres chargées de projets déjà en poste sur ces missions et sous la responsabilité du responsable du pôle Collectivités.

Le poste nécessite une bonne connaissance du domaine de l'eau afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu, mais il n'est pas uniquement technique. Le rôle de l'ALEC n'est pas celui d'un bureau d'études : il s'agit de conseiller, convaincre, d'assister, d'accompagner les partenaires, et aussi de leur proposer des actions de sensibilisation / formation sur des sujets nouveaux.

Un label « commune économe en Eau » a été instauré en 2021 afin de générer une dynamique positive sur le territoire autour des économies d'eau. L'ALEC est en charge de l'animation de ce label.

## MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

### Etat des lieux et suivi des consommations d'eau

- Analyser les factures et données de télérelève pour suivre les consommations et dépenses d'eau des bâtiments, espaces verts et équipements communaux,
- Mettre en place des indicateurs de performance,
- Connaître le patrimoine des communes accompagnées,
- Réaliser et présenter des bilans eau personnalisés pour les communes adhérentes.

### Accompagnement technique

Cet accompagnement a pour but d'aider la collectivité à bien cerner et expliciter ses besoins. L'appui technique est donc personnalisé et adapté en fonction des besoins de chaque collectivités et fera le lien avec les professionnels qui interviendront sur ces projets.

L'objectif de l'ALEC est de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées.

Principales missions :

- Réaliser des diagnostics d'installation en vue d'optimisations ou de travaux,
- Élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations et des dépenses d'eau,
- Déclencher le passage à l'acte pour la mise en œuvre du plan d'actions,
- Assurer une veille réglementaire et technologique.

En lien avec le label Eau :

- Accompagner les communes engagées dans leur démarche de labélisation,
- Assister la mise en place d'une politique de maîtrise de l'eau,
- Suivre les actions en lien avec le référentiel du label,
- Préparer les dossiers pour leur passage en comité d'agrément (Labélisation).

### Animation / Sensibilisation

- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, formations, visites de site) pour les élus, les agents communaux et/ou les usagers des bâtiments publics,
- Mettre en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques,
- Rédiger des fiches techniques, des fiches retours d'expériences,
- Participer à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle à destination des collectivités et professionnels.

## Participation à la vie de l'Agence

- Participer aux réunions d'équipe et à la vie associative,
- Participer aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (Métropole de Montpellier, Agence de l'Eau, Région Occitanie, Syndicats de bassin versant, Régie des Eaux Montpellier Méditerranée Métropole...)
- Rendre compte de ses activités au responsable du pôle et à la directrice.

## Profil souhaité

- Formation technique avec spécialisation eau Bac +2,+3 ou +5 (BUT, BTS, Licence, Master...) et/ou expériences professionnelles dans le domaine de l'eau.
- Bonnes connaissances des dispositifs hydro-économique, de la tarification de l'eau, de l'organisation des collectivités territoriales et des acteurs de la gestion de l'eau et dans une moindre mesure de l'énergie (Agence de l'eau, Syndicats de bassins, ADEME, entreprises...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableurs Excel, traitement de texte, diaporama, programmation, analyse de données...).
- Permis B.

## CONDITIONS D'EXERCICE

**Lieu de travail :** Montpellier.

Les missions sont réalisées en lien direct avec responsable de pôle collectivités dont le titulaire dépend.

L'ALEC est attentive à l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Il est proposé :

- Un CDI - 39h + RTT. Rémunération entre 2 250 et 2 350 € brut mensuel en fonction de l'expérience (Coefficient 325 à 340 de la convention collective ECLAT)
- Un accord sur le temps de travail avantageux
- 30 jours de congés payés pour un temps plein
- Une mutuelle prise en charge à 50% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un plan de Mobilité jusqu'à 400 € par an (indemnité kilométrique vélo/participation à l'abonnement transports en commun)
- Un cadre de travail avec jardin, agréable et convivial au siège de l'ALEC à Montpellier
- Une équipe dynamique, motivée, bienveillante et impliquée sur les questions de transition environnementale. Pour en savoir plus :

<https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/pourquoi-travailler-a-alec/>

<https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/exemplarite/>

Les missions sont réalisées en lien direct avec responsable de pôle collectivités dont le titulaire dépend.

L'activité implique des déplacements sur le territoire de la métropole de Montpellier, et éventuellement sur la Région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Date de prise de fonction : à partir de l'été 2024.

## RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 6 juin 2024 (lettre de motivation, CV) à l'attention de :

Madame la Présidente  
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole  
33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes  
34000 Montpellier  
Ou par mail : [michael.gerber@alec-montpellier.org](mailto:michael.gerber@alec-montpellier.org)

Les entretiens se dérouleront le mercredi 19 juin 2024 matin.

Pour tous renseignements complémentaires :

Michaël GERBER, responsable de pôle Collectivités / Tél. : 04 67 91 96 94